

## PROCESSUS DE VALIDATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le tableau ci-dessous détaille le processus utilisé par l'Ordre, pour chacune des séances d'examen, afin de s'assurer de la fiabilité et de la validité des résultats obtenus par les candidats à l'examen professionnel.

<b>Avant l'administration de l'examen</b>	
Administration d'une séance test de l'examen	<p>Au cours de cette séance, l'Ordre est en mesure de tester les différentes fonctionnalités offertes par la plateforme d'administration de l'examen (par exemple, affichage du texte, utilisation de la calculatrice, enregistrement des réponses, etc.). Différentes situations sont simulées afin de vérifier la performance et la stabilité de la plateforme.</p> <p>De plus, le test permet de valider que la bonne réponse de chacun des items (questions) a été correctement programmée. Une fois que les tests sont concluants, le contenu de l'examen n'est plus modifié. À noter que les accès au contenu sont restreints à quelques employés de l'Ordre seulement.</p>
<b>Pendant l'administration de l'examen</b>	
Surveillance de la performance du système	Tout au long de l'administration de l'examen, l'équipe responsable à l'Ordre est présente virtuellement et surveille la performance du système avec le fournisseur de la plateforme et les surveillants présents sur place. En cas de besoin, des décisions sont prises sur le champ afin de corriger une situation problématique et permettre au candidat de poursuivre l'examen professionnel.
Surveillance de l'administration	Tout au long de l'administration de l'examen, une équipe d'agents de conformité est présente dans les centres d'examen autorisés et communique avec l'équipe responsable à l'Ordre en cas d'incident. Un rapport est alors rédigé par l'agent, au besoin. Ce rapport est tenu en compte lors de la validation des résultats.
<b>Après l'administration de l'examen et avant l'envoi des résultats aux candidats</b>	
Analyse des résultats pour chacune des questions	Cette étape permet de prendre connaissance du pourcentage de candidats ayant sélectionné chaque choix de réponse afin d'identifier si la bonne réponse a été choisie par le nombre attendu de candidats.
Travaux du comité de l'examen professionnel	Une rencontre du comité de l'examen a lieu pour examiner les items dont les performances statistiques sont problématiques et déterminer s'ils doivent être supprimés de l'examen, corrigés ou conservés. Le comité valide ensuite la note de passage à la suite de l'administration en fonction du processus de validation de l'examen.